

## Bilan sommaire du congrès Québec solidaire de décembre 2011

### Un sérieux recul programmatique et démocratique



Merci à Serge Leclerc pour la photo

Ce congrès a été un recul par rapport au congrès de mars 2011 tant sur le fond que par rapport à sa qualité démocratique.

J'ai déjà donné mon opinion sur les questions de la nationalisation des banques, des fonds de retraite, de la publicité et du revenu minimum garanti ([Le capital financier peut dormir tranquille](http://marcbonhomme.com), marcbonhomme.com). Je n'y reviens pas. Ajoutons le refus de la salarisation des médecins en battant trois amendements en ce sens, dont celui d'Hochelaga-Maisonneuve, et son corollaire, l'intégration des médecins dans les CLSC. Ajoutons l'absence de points sur la gratuité des soins dentaires et oculaires, et des médicaments, alors que ces points, et quelques autres, se retrouvaient dans la plate-forme de 2008 ([point 3.1.4](#))... et ne se retrouvent pas dans le projet de nouvelle plate-forme. L'insistance justifiée sur la langue de travail n'excuse pas pour autant de laisser tomber l'application de la loi 101 aux cégeps et même à l'université. Le report du point sur les médias et ses importantes implications sur leur contrôle m'apparaît dommageable à notre défense conséquente de la démocratie, ce qui se reflète sur la pauvreté de ce point dans la nouvelle plate-forme laquelle ne contient rien à propos des monopoles médiatiques. Le report du point sur la fiscalité explique-t-il le recul de la nouvelle plate-forme par rapport à celle de 2008, particulièrement pour les entreprises ([points 1.3 et 1.4](#)) ?

S'il y a un fil de plomb à ce congrès c'est le refus d'affronter le capital. Le contrôle stratégique de l'économie, c'est-à-dire des épargnes, des investissements et de la fiscalité, tant les flux extérieurs qu'intérieurs, est abandonné aux banques qui imposeront leurs normes à une éventuelle banque d'État tout comme ils l'ont fait pour Desjardins. Au prix de la suppression partielle de fonds capitalisés pour fin de pension sous contrôle du privé, la Régie des rentes/Caisse de dépôt deviendrait le pourvoyeur et le garant de fonds capitalisés gérés selon les normes de la rentabilité capitaliste et au bénéfice du capital financier qui les utilisera comme levier (Robin Philpot, [Power Corp. et la Caisse dans le même carré de sable... bitumineux](#), L'Aut'Journal, 10/02/12). La parade de fonds éthiques, environnementaux, sociaux ou nationaux ne répond pas à la question de qui paiera la baisse de rendement qui, probablement, s'ensuivrait : les travailleurs sous forme de recul de l'âge de la retraite ou de hausses de cotisation ou de baisse des prestations ? Si on répond l'employeur ou l'État, il faut non seulement le dire clairement mais aller jusqu'au bout de la rupture avec le capital financier en optant pour un système financé par l'impôt tel celui sur la Sécurité de la vieillesse qui est à bonifier et non pas à émasculer comme s'apprentent à le faire les Conservateurs.

Ce refus d'affronter le capital s'étend non seulement aux monopoles médiatiques mais aussi au capital manufacturier au point de renier le programme de A à Z sur la question des fermetures d'usine (voir [Fermeture de Mabe Canada, Comme les PLQ et PQ, Québec solidaire, reniant son programme, déclare forfait](#), marcbonhomme.com, 31/01/12). Ce n'est pas un hasard si la question du libre-échange n'est pas encore passée sous les fourches caudines du processus programmatique. On en voit le résultat dans la proposition de plate-forme qui ne fait

qu'« [envisager] des alternatives progressistes aux accords de libre-échange actuels (p.e. l'ALÉNA) » et non pas de répudier l'ALÉNA.

Comme il arrive très souvent, recul programmatique se combine à recul démocratique. À petits pas le congrès du parti se transforme d'assemblée décisionnelle souveraine en assemblée consultative. On le constate non seulement à propos de la question très conjoncturelle des fermetures d'usine mais à propos aussi des nationalisations. Dans une mise au point pour contrer la propagande du parti Libéral, la direction du parti va jusqu'à nier que le programme préconise :

« ...d'instituer une banque d'État, soit par la création d'une nouvelle institution, soit par la nationalisation partielle du système bancaire. [...] que les entreprises oeuvrant dans le domaine de l'énergie soient placées sous contrôle public par une participation majoritaire de l'État en envisageant, au besoin, la nationalisation complète. [...] prévoit placer l'industrie minière sous contrôle public (participation majoritaire de l'État), incluant au besoin la nationalisation complète. [...] propose également de placer la grande industrie forestière sous contrôle public (participation majoritaire de l'État) en envisageant, au besoin, la nationalisation complète. » ([Version finale du programme de Québec solidaire — enjeu deux \(économie, environnement et travail\)](#), décembre 2011, je souligne)

Au lieu d'admettre que le programme réclame au moins la nationalisation partielle mais majoritaire des entreprises des secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, la direction du parti le déforme en disant qu'il se contente de vouloir « [r]edonner du contrôle aux communautés locales sur le développement de leurs ressources et de favoriser les formes de propriété collectives ou publiques (coopératives, participation publique, etc.). D'envisager la nationalisation de certains secteurs névralgiques au besoin. » Au lieu d'admettre au moins la possibilité d'une nationalisation partielle du système bancaire, la direction du parti prétend que le programme préconise plutôt de « [c]réer une Banque du Québec afin d'offrir une option plus abordable et accessible à la population pour leur services bancaires. ». ([Programme de Québec solidaire : l'heure juste](#), 28/01/12)

Au congrès proprement dit, on a constaté le recul démocratique à propos de la question des pactes tactiques avec le PQ. Le congrès a renoncé soit à blâmer les porte-parole, en particulier le député qui s'était à maintes reprises déclaré publiquement contre la ligne de conduite du congrès de mars 2011, soit à redéfinir une nouvelle politique sur les alliances électorales suite à la crise du PQ. Suite à ce chèque en blanc aux porte-parole, on a vu le débat public rebondir en janvier 2012 nécessitant une mise au point public du parti ([Alliances : Québec solidaire donne l'heure juste](#), 18/01/12) qui admet, à mots couverts, que des rencontres informelles ont eu lieu et que le parti est en attente d'une proposition du PQ, alors que le congrès lui a explicitement fermé la porte. Il est assez ironique que le congrès doive compter sur le PQ pour faire appliquer sa politique (Agence QMI, [Pas de pacte entre Québec solidaire et le PQ](#), 9/02/12).

On a vu apparaître au congrès une inquiétante pratique nouvelle, la minute de *murmures* avant la prise du vote soi disant pour permettre une concertation à voix basse des délégations pour clarifier les choses, en fait pour favoriser le vote en bloc. C'est là un retour par la fenêtre de la dictature du consensus jamais en fait remise en question malgré une atténuation de sa pratique. Plusieurs membres considèrent même que si une position est minoritaire dans une délégation, la minorité n'a pas le droit de la faire valoir au congrès. Non seulement est-ce là une mise au rancart du principe de la proportionnelle réclamé pour les institutions parlementaires mais aussi un rejet « *du droit à la liberté d'opinion et d'expression* » (article 19, Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 des Nations unies) auquel on ne renonce pas parce qu'on appartient à une organisation, quelle qu'elle soit. Quant à confondre l'unité d'action nécessaire à l'efficacité de toute organisation militante efficace et l'unité de pensée sous-jacente à la dictature du consensus, c'est là une dangereuse réminiscence du *socialisme du XX<sup>ie</sup> siècle* dont les bureaucraties, petites et grandes, des partis de gauche, des syndicats et des organisations populaires n'arrivent pas à se débarrasser.

Les élections ont révélé en plein jour le malaise démocratique du parti. Sur une trentaine de postes à pourvoir, huit seulement, soit le quart, ont été comblés. Il n'y eut contestation entre deux personnes que pour un seul poste, soit 3%. Pour le seul poste contesté, aucun moment de présentation, de questions ou de débat n'eut lieu. Notons, en particulier, que pour une troisième

fois, personne n'a voulu d'un des neuf postes du mal nommé *comité de gestion des conflits*. Même le poste d'ombudsman, le dixième poste relié à cette structure qui avait été comblé avant la mise en place de cette lourde structure, n'a trouvé preneur. Personne ne veut devenir garde-chiourme pour sanctionner la dissidence (voir mon commentaire [Gestion des conflits selon la direction de Québec solidaire](#), 29/10/10). Récemment, la contestation de la candidature d'Hochelaga-Maisonneuve par deux personnes était une première dans le parti et nulle autre, sauf erreur, ne s'annonce.

Telle la force de l'anti-démocratique idéologie consensuelle que vient renforcer le climat pré-électoral, la surveillance accrue des monopoles médiatiques, évidente au dernier congrès, et la critique des adversaires politiques. À ces pressions, la direction de Québec solidaire répond par le recentrage du programme, faute de relais d'un média significatif de gauche. Le seul digne de mention soutient le PQ au point d'avoir rallié la direction de Pauline Marois pour les mêmes raisons préélectorales. Quant à la majorité des membres, par électoralisme, elle s'abrite sous le parapluie des porte-parole vedettes. Au lieu de s'en inspirer du mouvement *Occupy Wall Street*, Québec solidaire s'éloigne de ses exigences démocratiques et sociales.

**Marc Bonhomme, 12 février 2012**

[www.marcbonhomme.com](http://www.marcbonhomme.com) ; [bonmarc@videotron.ca](mailto:bonmarc@videotron.ca)